

Port de Tracadie—Reconstruction du brise-lames, \$50,000.

Wood-Islands—Améliorations au port. (A voter de nouveau \$11,000), \$25,000.

Nouveau-Brunswick—

369. Barachois—Améliorations au quai et dragage. (A voter de nouveau \$25,000), \$29,000.

Blue-Cove—Réparation du brise-lames. (A voter de nouveau \$40,000), \$60,000.

Botsford—Prolongement du brise-lames. (A voter de nouveau \$50,000), \$110,000.

Boucouché—Dragage. (A voter de nouveau \$31,000), \$115,000.

Burnt-Church—Réparations au quai. (A voter de nouveau \$25,000), \$50,000.

Campbellton—Dragage. (A voter de nouveau), \$10,000.

Caraquet—Pour améliorations et réparations au port. (A voter de nouveau \$100,000), \$160,000.

Cape-Bald—Pour le remplacement de l'abord du brise-lames, \$100,000.

Chockfish—Quai. (A voter de nouveau), \$11,000.

Cocagne-Bar (Cormierville) — Quai-brise-lames. (A voter de nouveau \$25,000), \$26,000.

Escuminac—Réparation du brise-lames. (A voter de nouveau \$21,300), \$22,500.

Grande-Anse—Réparation de la jetée, \$90,000.

Ports et rivières en général—Maintien des services, aucun nouveau travail n'étant entrepris, et autorisation d'engagements pour les années futures au montant de \$65,000, \$200,000.

Little-Shippigan—Prolongement du quai. (A voter de nouveau \$70,000), \$85,000.

Mace's-Bay—Brise-lames. (A voter de nouveau \$100,000), \$189,000.

Malloch's-Beach—Prolongement du brise-lames. (A voter de nouveau \$65,000), \$83,000.

Neguac-Church—Prolongement du quai. (A voter de nouveau \$50,000), \$61,000.

North-Head (Grand-Manan)—Pour quai, \$200,000.

Petit-Rocher—Réparation du brise-lames. (A voter de nouveau), \$141,000.

Pointe-du-Chêne—Réparation du quai et du brise-lames, \$74,000.

Richibouctou—Amélioration du quai, \$135,000.

Cap Richibouctou—Réparation des ouvrages du port et améliorations. (A voter de nouveau \$3,500), \$7,500.

St. Andrews—Amélioration du quai. (A voter de nouveau \$100,000), \$260,000.

St. Mary's (île de Shippigan)—Pour brise-lames, \$150,000.

Seal-Cove—Brise-lames. (A voter de nouveau \$100,000), \$334,000.

Seal-Cove—Réparation du brise-lames. (A voter de nouveau), \$19,500.

Shippigan—Savoy-Landing—Installations au quai subordonnées à une entente devant être conclue avec le gouvernement provincial pour la répartition des frais. (A voter de nouveau), \$205,000.

Stonehaven—Réparation du brise-lames et améliorations. (A voter de nouveau \$30,000), \$36,000.

Tracadie—Quai. (A voter de nouveau), \$21,000.

Welchpool—Remplacement du quai. (A voter de nouveau \$133,000), \$143,000.

Québec—

370. Baie Comeau—Amélioration du quai (l'accord conclu par le ministre des Travaux publics, le 10 janvier 1949, avec la *Quebec North Shore Paper Co.*, pour le versement d'un montant annuel jusqu'en 1989, au lieu de frais et droits de loyage, est ratifié par les présentes, nonobstant la Loi des ponts et jetées de l'État, c. 89, S.R.C., 1927.) (A voter de nouveau, \$318,000), \$500,000.

Baie-de-la-Trinité—Dragage. (A voter de nouveau), \$141,000.

Baie-des-Sables—Prolongement du quai. (A voter de nouveau \$43,000), \$230,000.

Baie-Ste-Catherine—Pour reconstruction du quai, \$150,000.

Barachois de Malbaie (Bridgeville)—Reconstruction de la jetée. (A voter de nouveau), \$114,000.

Blanc-Sablon—Quai. (A voter de nouveau \$125,000), \$300,000.

Boischatel—Reconstruction du quai, \$63,000.

Cap-Chat—Prolongement du quai. (A voter de nouveau \$85,000), \$310,000.

Cap-Santé—Reconstruction du quai. (A voter de nouveau), \$9,000.

Chandler—Prolongement du quai, subordonné à la contribution de la *Gaspesia Sulphite Company*. (A voter de nouveau \$210,000), \$370,000.

Château-Richer—Réparation du quai, \$27,000.

Cloridorme—Quai. (A voter de nouveau \$50,000), \$270,000.

Deauville (Little-Magoy-Lake)—Quai, \$15,000.

Île d'Entrée, îles de la Madeleine—Quai. (A voter de nouveau \$32,000), \$40,000.

Ferme-Neuve—Quai, \$9,500.

Forestville—Hangar sur le quai, \$7,000.

Gascons (Anse-à-Mercier)—Prolongement du quai, \$59,000.

Grandes-Bergeronnes (Pointe-à-John)—Prolongement du quai, \$53,000.

Grande-Entrée—Brise-lames. (A voter de nouveau \$47,000), \$115,000.

Grande-Rivière—Reconstruction des ouvrages de port et dragage. (A voter de nouveau \$284,000), \$359,000.

Grande-Vallée—Reconstruction de la jetée, \$23,000.

Grande-Vallée—Pour quai en eau profonde. (A voter de nouveau \$50,000), \$300,000.

Ports et rivières en général—Maintien des services, aucun nouveau travail n'étant entrepris, et autorisation d'engagements pour des années futures au montant de \$125,000, \$600,000.

Iberville—Reconstruction du quai, \$27,000.

L'Anse-à-Beaufils—Prolongement de la jetée, \$38,000.

L'Anse-à-Brillant—Amélioration du port, \$14,000.

L'Anse-au-Griffon — Reconstruction de jetées, \$45,000.

La Sarre—Quai, \$6,300.

La Tabatière—Prolongement du quai. (A voter de nouveau \$39,000), \$46,000.

Les Éboulements—Amélioration du quai, \$23,000.

Lévis—Pour la reconstruction du quai, (A voter de nouveau \$200,000), \$350,000.

Marsouins—Pour le prolongement du quai, \$200,000.

Matane—Pour la reconstruction du brise-lames, \$200,000.

Matane—Pour la reconstruction du quai. (A voter de nouveau \$100,000), \$350,000.

Méchins—Pour le prolongement du quai, \$250,000.

Mont-Louis—Réparation du quai, \$33,000.

Montmagny—Reconstruction du quai. (A voter de nouveau), \$57,000.

Natashquan—Reconstruction et amélioration du quai. (A voter de nouveau \$173,000), \$188,000.

Newport (L'Anse-à-Blondel)—Brise-lames, \$36,000.

North Temiskaming—Amélioration du pont, \$20,500.

Norway-Bay—Remplacement du quai, \$57,000.

Notre-Dame-du-Portage—Reconstruction et prolongement du quai. (A voter de nouveau \$50,000), \$170,000.

Paspébiac—Réparation et amélioration du port. (A voter de nouveau \$19,000), \$37,500.

Petit-Gaspé—Prolongement du quai, \$11,000.

Petite-Rivière-Est—Amélioration du port, \$31,000.

Pointe-Basse, Îles de la Madeleine—Remplacement du quai brise-lames. (A voter de nouveau \$113,000), \$120,000.

Pointe-au-Père—Réparation du quai, \$44,000.

Port-Daniel—Port de pêche. (A voter de nouveau \$50,000), \$120,000.